

République du Cameroun

Republic of Cameroon

Paix-Travail-Patrie
Peace-Work-Fatherland

Rapport d'analyse

Le Cameroun face au Covid-19 : contribution pour une gestion rationnelle de la pandémie

Par

Le Collectif des Dr Pleg en service aux MINEDUB, MINESEC et
MINESUP

Résumé :

Face à la pandémie du Corona virus (Covid-19) qui frappe de plein fouet la planète entière, les scientifiques et les groupes de réflexion s'interrogent pour trouver les moyens de la contrer et de limiter les ravages. L'Afrique, qui a connu ses premiers cas après le reste du monde, se trouve aujourd'hui confrontée à de nombreux défis pour éviter le scénario catastrophe décrit par les plus observateurs les plus critiques. Pour le cas spécifique du Cameroun, de nombreuses mesures ont été prises, mais elles se heurtent à une certaine négligence qui expose davantage les populations. Dans un élan citoyen, le Collectif des Dr Pleg en service au MINEDUB, MINESEC et MINESUP s'est proposé d'apporter sa contribution en analysant, d'une part, les mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics camerounais et, d'autre part, en proposant des stratégies complémentaires adaptables à l'environnement camerounais. En raison de l'injonction à rester chez soi, les membres ont essentiellement travaillé sur la plateforme numérique WhatsApp. Plus de 5000 interventions ont été nécessaires pour tirer le présent document. Pour une accessibilité rapide du contenu, il a été décidé d'élaguer volontairement les références et de simplifier l'analyse au maximum. La particularité des propositions contenues dans ce rapport est qu'elles sont flexibles et contextualisables. Le Collectif pourrait fournir des avis détaillés, en cas de sollicitation, en fonction de ses compétences. Le document est amené à évoluer étant donné que la réflexion se poursuit au rythme de la situation sur le terrain.

Sommaire

1. Contexte.....	4
2. Sur la communication autour du Covid-19.....	4
2.1. La communication autour du Covid-19 depuis le déclenchement de la crise.....	4
2.2. Rétablir le pacte de confiance avec les médias et le peuple.....	5
2.3. Pour une communication de proximité	5
2.4. La mise sur pied d'une cellule de lutte contre les <i>fakes news</i> et l'incivisme.....	6
2.5. L'accentuation de la sensibilisation téléphonique	7
3. Les mesures psychologiques	7
3.1. Pour une cellule d'écoute psychologique pour le personnel de santé.....	7
3.2. Renforcement de l'équipe d'écoute du 1510	7
3.3. Lutter contre la peur pour mieux mener le combat	7
4. La gestion des lieux d'attroupement comme les marchés, les commerces, les banques, etc.	8
4.1. La thèse d'un confinement total	8
4.2. Pour l'implémentation d'un confinement méthodique	9
4.2.1. La gestion des marchés selon le confinement méthodique.....	10
4.2.2. Les boutiques dans les quartiers	10
4.2.3. Les banques.....	10
4.2.4. Les restaurants.....	11
4.2.5. Les services de transport.....	11

5. Comment former les jeunes camerounais en temps de crise ?.....	11
5.1. Les médias traditionnels au service de la formation	11
5.2. Former en ligne.....	11
5.3. Former dans les villages	12
5.4. Le calendrier scolaire et académique.....	12
5.5. Les examens scolaires et académiques.....	12
6. Avis sur les ressources et questions dans le domaine médical.....	13
6.1. Sur la chloroquine	13
6.2. Sur l'insuffisance du personnel médical	13
6.3. Sur l'insuffisance des lits.....	13
6.4. La désinfection des points d'eau	14
7. Situation des prisonniers	14
8. Quelques pistes pour éviter un naufrage économique	14
9. Personnes ressources.....	15

1. Contexte

Le monde entier connaît une crise sanitaire sans précédent. Le Corona virus (Covid-19) bouleverse les habitudes et balaie les certitudes. Ce phénomène implique une mobilisation de tous les citoyens pour faire face à la pandémie : chaque Nation est préoccupée par son propre cas. Fidèle à une logique républicaine, le **Collectif des Dr Pleg en service aux MINEDUB, MINESEC et MINESUP** (désormais le Collectif) a ouvert une plateforme numérique pour faire une analyse contextuelle de la situation afin de constituer un *vade-mecum* de propositions susceptibles d'inspirer les décideurs. Il s'agit d'une contribution citoyenne qui témoigne de ce que nous nous sentons tous concernés par ce problème de santé publique qui pourrait véritablement créer des ravages dans les familles, dans le tissu économique et dégrader considérablement ce qui reste de la stabilité sociopolitique.

La méthodologie suivie peut se résumer en quatre points : (1) discussion dans le groupe WhatsApp, (2) analyse contextuelle des problèmes posés par le Covid-19 au Cameroun, (3) examen critique des mesures déjà prises par le gouvernement (4) appréciation et proposition de solutions au besoin. Pendant trois jours (du 26 au 28 mars 2020), nous avons débattu nuit et jour de la situation de notre pays face à la crise du Covid-19. On peut estimer à plus de 5000 interventions faites durant cet intervalle de temps. Elles ont été modérées par Gilbert BABENA, le coordonnateur désigné par l'assemblée. De nombreux contenus (articles, vidéos, diagrammes, documents officiels, etc.) ont été partagés et discutés, mais le souci premier était de ramener les solutions aux réalités camerounaises. Malgré quelques dissensions fortes, notamment au sujet du confinement, nous sommes arrivés à synthétiser les échanges et les propositions.

En raison de l'urgence de la situation, nous avons voulu que le document soit facile d'accès. C'est principalement la raison pour laquelle nous ne l'avons pas encombré des références. Il peut être lu rapidement et les décideurs peuvent s'orienter grâce au sommaire. Le respect des instructions gouvernementales est une valeur pour notre Collectif, mais nous pensons qu'il est aussi de notre mission d'examiner leur efficacité et de proposer des pistes nouvelles. Pour aller plus loin et apporter la preuve qu'il s'agit d'un engagement citoyen, le Collectif est disposé à mettre des consultants bénévoles à la disposition des décideurs pour expliciter les mesures proposées et accompagner leur implémentation.

2. Sur la communication autour du Covid-19

La communication est un élément fondamental dans la gestion d'une crise. Elle se révèle d'autant plus importante qu'elle s'effectue désormais dans divers médias, y compris dans les réseaux sociaux. En plus de s'acquitter de sa mission régaliennne de sensibilisation, d'éducation et de formation des populations dans le respect des mesures de prévention du Covid-19, le gouvernement doit lutter avec acharnement contre la désinformation autour de cette maladie contagieuse. Au sujet de la communication, le Collectif souhaite faire un constat sur la gestion de la crise par le gouvernement avant d'énoncer ses propositions.

2.1. La communication autour du Covid-19 depuis le déclenchement de la crise

En dépit d'un démarrage qui a semblé nonchalant, le gouvernement a su donner le la en communiquant, par la voix du Premier Ministre, les mesures phares pour faire face à la pandémie mondiale du Covid-19. C'est un point positif qu'il faut saluer au même titre que la présence du Ministre de la Santé dans les réseaux sociaux, notamment sur Tweeter. Le

nombre d'abonnés croissant sur son compte ces derniers temps démontre à suffisance que les Camerounais ont soif de s'informer sur l'évolution de la situation sanitaire liée à ce phénomène qui échappe même au contrôle des grandes Nations.

Par ailleurs, l'utilisation des moyens audiovisuels, à l'instar des radios et télévisions nationales (CRTV) et privées (Canal 2 International, Vision 4, Equinoxe, Info Tv, Radio Balafon...), de la presse écrite (Cameroon Tribune, Mutations, Santé Plus, les tribunes des Régions...), a largement rehaussé les efforts du gouvernement à communiquer sur la crise. On citera notamment l'usage des affichettes de la CRTV annonçant l'évolution de la situation (nombre de contamination, de décès, de guérison) et les interventions des membres du gouvernement sur le sujet. Cependant, il faut relever que ces différentes actions contrastent avec des événements fâcheux pré-crise, notamment la mise en accusation de certains médias privés et ONG dans le cadre d'une autre crise (NOSO) qui secoue déjà le Cameroun depuis 2016. Un climat délétère qui s'est malheureusement poursuivi avec la polémique sur l'oubli supposé d'un média populaire dans une invitation adressée à la presse.

À ces éléments, s'ajoute la guerre d'opinions qui a eu lieu principalement dans les réseaux sociaux, au sujet, d'une part, de la polémique sur la santé du Président de l'Assemblée nationale à son retour d'Europe et, d'autre part, de la polémique sur le décès de M. Achille Essome Moukouri, l'oncle de l'ancien footballeur Patrick Mboma. Ces deux cas sont révélateurs d'une crise communicationnelle générée par la question du Covid-19. Le Collectif tient surtout à les citer parce qu'ils ont engendré une **crise de confiance** au sein de la population connectée qui relaie parfois des fausses informations chez les non-connectés. La transgression des instructions du Chef de l'État se nourrit de ces suspicions qui donnent l'impression d'une manipulation des faits et d'un favoritisme indu des personnes supposées montrer l'exemple au peuple.

2.2. Rétablir le pacte de confiance avec les médias et le peuple

Dans un contexte où les guerres médiatiques fragilisent davantage la confiance des citoyens, **le Collectif propose au gouvernement de rétablir le pacte de confiance entre l'État et les différents médias dirigés par les Camerounais de l'intérieur et de la diaspora. Cela peut s'effectuer au travers du ministère de la Communication qui en est le bras séculier ou à un niveau plus élevé : au premier ministère ou à la présidence de la République.** On peut imaginer une concertation au sommet entre les patrons des différents médias pour arrêter d'un commun accord la stratégie médiatique à adopter, mais on gagnerait surtout à associer les blogueurs influents (Steve Fah, Le Warman, L'Inconnue, etc.), car nous sommes convaincus qu'il y a une fibre patriotique en chacun de ces influenceurs. Les Web TV à l'instar de *Journal du Cameroun TV*, *Afrik-Inform*, *JMTV* et les administrateurs des pages Facebook qui rassemblent une diversité de Camerounais peuvent aussi être conviés. Il n'est pas question de dicter par le haut, mais de mettre chacun face à ses responsabilités. En informant à l'unisson, les Camerounais de différentes sensibilités se retrouveraient derrière leurs médias préférés. La stratégie a surtout l'avantage que ces mêmes Camerounais seront blâmés par ces canaux d'information en cas de transgression des politiques arrêtées par le gouvernement.

2.3. Pour une communication de proximité

Le niveau de pénétration d'internet dans notre pays, l'accès aux médias traditionnels, les coupures ou la non-disponibilité de l'électricité dans nos villes et villages révèlent qu'une partie de la population n'est pas réellement informée de l'évolution de la pandémie et des

mesures à prendre. La diffusion des *fakes news* vient encore compliquer le problème. Or, une communication de proximité viendrait à coup sûr changer la balance si elle s'accommode à la stratégie commune préconisée en amont.

Par communication de proximité, il faut entendre la diffusion des mesures gouvernementales, la sensibilisation et la formation des populations aux mesures de prévention du Covid-19 à tous les niveaux médiatiques dans les deux langues officielles (c'est déjà le cas) et dans toutes les langues vernaculaires. Il ne faut surtout pas négliger la dernière dimension dans la mesure où la grand-mère qui vit à Batibo ne comprend que le *pidgin*, celle d'Okola ne parle que *l'éton*, celle d'Idool ne s'exprime qu'en *fulfulde*. Il ne faut non plus se méprendre, l'insécurité linguistique n'est pas que le fait des personnes âgées : tous les âges (adultes, jeunes et enfants) sont autant concernés en raison des disparités observées au niveau de l'éducation.

De façon pratique, **le Collectif préconise une approche d'ensemble qui implique les intervenants majeurs du quotidien des Camerounais.** Elle va des médias traditionnels aux réseaux sociaux, des radios nationales aux radios communautaires, de l'affichage mural à la communication ambulante et motorisée avec l'utilisation des amplificateurs sonores, des services du gouverneur à la cour des chefs de quartier qui mandateront des *speakers* pour avertir les populations, des fonctionnaires aux représentants des commerçants, des patrons des agences de voyage aux moto-taximen, etc. C'est une affaire de tous et c'est la guerre de tous contre un virus invisible qui fait déjà d'énormes ravages ailleurs et chez nous.

Les messages réalisés doivent être courts, mais instructifs autant que possible. Ils doivent s'adapter aux populations locales et utiliser tous les canaux : audios, visuels, WhatsApp, affichettes WhatsApp, Facebook, vidéos YouTube, spots radio, véhicules de campagne, etc. Ils pourraient rapidement être validés, mais on se gardera d'alourdir le dispositif et de s'encombrer de bureaucratie. Les initiatives peuvent être citoyennes, mais elles doivent bénéficier d'un accord express après vérification. Les initiateurs doivent être peu nombreux et formés pour répondre aux questions de base, mais surtout pour s'autoprotéger durant les campagnes de sensibilisation. Pour la réussite du dispositif, les unités de police peuvent vérifier les identités de même que les autorisations. Mais on s'attend surtout à voir une force de l'ordre citoyenne qui conseille plutôt qu'elle ne réprime. Nous reviendrons sur les potentielles missions qu'on pourrait assigner à celle-ci.

2.4. La mise sur pied d'une cellule de lutte contre les *fakes news* et l'incivisme

Cette cellule pourrait être logée au ministère de la santé. Elle sera chargée de traquer les fausses informations qui circulent dans les réseaux sociaux autour de la maladie. Son rôle sera de construire un démenti qu'elle fera circuler dans les mêmes réseaux, mais aussi dans les médias traditionnels. **En ce temps de crise si difficile, il faut aller jusqu'à débusquer les propageurs des fakes et sévir afin de servir d'exemples.** Les citoyens peuvent aussi envoyer leur demande de vérification auprès de la cellule qui se chargera d'y apporter des réponses. Cette cellule doit être ouverte et proactive 24h/24 avec service relayé. Les interlocuteurs de cette cellule pourront ainsi être dotés d'informations vraies et pourront rétablir la vérité sur le terrain.

2.5. L'accentuation de la sensibilisation téléphonique

En plus des SMS de sensibilisation, le gouvernement devrait demander aux opérateurs de téléphonie mobile (Camtel, MTN, Orange, Nexttel) d'imposer à tous les utilisateurs de téléphonie mobile un message de sensibilisation à la lutte contre le Covid-19 en lieu et place des traditionnelles sonneries d'attente. Ce message peut varier en fonction des heures et selon le nombre d'appels passés par un appelant.

3. Les mesures psychologiques

Les crises s'accompagnent toujours d'un vent de panique et la panique est justement la chose qui entrave les mesures prises actuellement par les autorités politiques et sanitaires. Tout comme on ne peut pas reprocher au peuple de s'inquiéter, on devrait veiller à l'état psychologique des « troupes » médicales.

3.1. Pour une cellule d'écoute psychologique pour le personnel de santé

Dans la crise du Covid-19, le personnel de santé constitue la première ligne de front. Il est de ce fait important de veiller au bon moral des troupes. **Le Collectif recommande l'ouverture en urgence d'une cellule d'écoute du personnel de santé.** Il s'agira d'un numéro vert que les infirmiers et médecins, les techniciens de laboratoire, les administrateurs des centres hospitaliers, les pharmaciens, etc. pourraient appeler pour se rassérer en cas de doute ou de fatigue mentale. Les conseillers pourront les écouter s'exprimer, prendre en compte leurs doléances, leur rappeler en douceur le rôle majeur qu'ils ont à jouer pour la sauvegarde de la nation camerounaise. Par la même occasion, ce personnel doit éviter de communiquer avec des relations ou membres de leur famille sur la situation des cas en cours ou l'identité des personnes ayant fait des prélèvements ou des tests de dépistage du Covid-19.

3.2. Renforcement de l'équipe d'écoute du 1510

Certains Camerounais rapportent que le numéro vert 1510 ne répond pas toujours. On peut comprendre la charge de travail de l'équipe d'écoute 1510. Nous pensons qu'il faudrait créer une **équipe en charge du diagnostic préliminaire** (voir la fiche de consultation de l'hôpital Laquintinie en circulation) et une **équipe de psychologues bénévoles** qui écoute 24h/24 les Camerounais en détresse et apeurés. On pourrait même multiplier les équipes 1510 pour permettre une fluidité du trafic afin de répondre rapidement aux Camerounais. Les opérateurs de téléphonie mobile doivent apporter leur contribution pour aider l'État dans ce combat contre la peur.

3.3. Lutter contre la peur pour mieux mener le combat

Le Collectif fait le constat qu'il y a un besoin urgent de changement d'attitude chez les Camerounais ; c'est un changement qui s'impose pour mener à bien le combat contre le Corona virus. Mais, il établit surtout que cela ne sera pas possible en agitant la peur. En fait, il est connu en psychologie sociale que la peur a des effets contraires dans l'implication des masses. **Il est plutôt préférable de cesser d'agiter la peur qu'on remplacera par des stratégies collaboratives. Ce changement de cap suppose qu'on amènera les populations à saisir les effets bénéfiques des mesures prises par le gouvernement.** Le public récepteur des différents messages devra cesser d'être traité de passif. Il faudrait

trouver le moyen de lui octroyer un RÔLE ou un STATUT de DÉCIDEUR afin qu'il participe au changement de mentalité. C'est l'effet gel qu'il faudra activer puisqu'il amène les populations à adhérer à des points de vue qui paraissent être leurs propres décisions alors même que celles-ci émanent en réalité d'un tiers observateur. D'un point de vue psychologique, le Collectif souligne, à l'intention des gouvernants, que toute politique de changement d'attitude sociale qui ne responsabilise pas les bénéficiaires est vouée à un échec lent, mais certain à court terme. L'expérience de la communication sur le VIH-SIDA nous en a appris : l'échec de la communication de la peur a été remplacée par une communication responsable qui suscite l'espoir et qui se débarrasse de la stigmatisation. C'est le lieu ici d'interpeller le MINJEC et son personnel formé au civisme. Ces jeunes formés pour sensibiliser les masses sur d'autres questions peuvent être mis à contribution. Face à l'idée que le confinement est une affaire de riches et des classes moyennes, il faut trouver le moyen d'amener les familles pauvres qui cherchent leur pitance quotidiennement à s'approprier les mesures gouvernementales. Et de toute évidence, un confinement total constituerait une difficulté majeure dans le quotidien des populations et les mesures pour supporter une telle situation n'ont pas été pensées en amont : la gestion d'un confinement total risque être difficile voire impossible et les conséquences en seraient dramatiques.

4. La gestion des lieux d'atroupement comme les marchés, les commerces, les banques, etc.

Les lieux d'atroupement et l'ouverture des marchés et des commerces constituent le gros problème que le gouvernement rencontre dans la gestion de la crise Covid-19. Notre modèle économique rend difficile l'idée d'un confinement total. Toutefois, au sein du Collectif, certaines opinions ont relevé le fait qu'il s'agit d'une mesure que le peuple camerounais a déjà connue au cours de son histoire. Les villes mortes de 1992, les émeutes de la faim en 2008, le phénomène de Boko Haram à l'Extrême-Nord et la guerre au NOSO attestent de notre capacité de résilience. Sans en faire une proposition phare, nous discutons néanmoins de l'efficacité d'une telle mesure pour éclairer les décideurs en ce temps de crise. Mais, il faut savoir d'entrée de jeu que notre objectif est de proposer des mesures qui seront applicables à notre contexte et qui permettraient surtout au petit Camerounais de gagner sa pitance sans toutefois s'exposer et exposer ses compatriotes. Aucun modèle n'étant parfait, nous espérons pallier ces insuffisances avec les mesures adéquates.

4.1. La thèse d'un confinement total

Partout dans le monde où la pandémie a pris de l'envol, le confinement a été adopté comme solution. Il peut être général (comme en Corée du Sud où le dépistage a été systématique) ou partiel, selon les moyens de l'État. L'injonction **RESTEZ CHEZ VOUS** venue de la Chine a été reprise en Italie, en France, en Espagne et dans tous les pays dans lesquels le Covid-19 a été détecté. L'exemple de la Chine porte à croire que la meilleure manière de contrôler la pandémie c'est de confiner les populations chez elles. Au sein du Collectif et au regard des opinions collectées sur le terrain auprès des Camerounais lambda, l'idée d'un confinement total est acceptable au prix de grands sacrifices. De manière récurrente, il revient qu'il faudra imposer les mesures de confinement en mobilisant les forces de maintien de l'ordre, en assurant la ration alimentaire des plus démunis, en sanctionnant les contrevenants, en subventionnant les secteurs économiques qui seront frappés par la décision de confinement total, etc. Cela aura un coût important pour un résultat qui pourrait être mitigé en cas de mauvaise gestion. L'hésitation des États-Unis à confiner totalement sa population révèle la peur de l'effondrement du tissu économique. Dans la mesure où le

risque d'une fragilité extrême de l'État camerounais et des populations paraît élevé, le **Collectif préconise fortement un confinement méthodique, mais décisif.**

4.2. Pour l'implémentation d'un confinement méthodique

La menace du Covid-19 est trop grande pour ne pas prendre des mesures décisives allant dans le sens du confinement. Si l'idée d'un confinement total paraît difficile à implémenter au regard de la situation économique du pays, celle d'un confinement méthodique semble résolument s'imposer. Depuis le déclenchement de la crise du Covid-19 au Cameroun, le nombre de cas va grandissant. La fuite des passagers d'un vol en provenance d'Europe en date du 17 mars 2020, pourtant mis en quarantaine, n'augure non plus des lendemains meilleurs. Après la découverte des deux premiers cas à Yaoundé, le virus semble étendre ses tentacules à Douala et à Bafoussam. On peut faire l'hypothèse que les mouvements des personnes du grand Sud vers le Septentrion accentuent les risques de propagation de la maladie sur toute l'étendue du territoire camerounais. À l'observation, toutes les régions du pays ne sont pas en mesure de gérer indépendamment la maladie. Il y a, en plus, l'épineux problème du dépistage qui induit beaucoup d'incertitudes et de confusion au sein du personnel soignant de la périphérie. Le Collectif a relevé un nombre important de limites dans les premières mesures prises pour gérer la crise. Au regard de l'évolution de la maladie dans les pays qui disposent un meilleur système de santé que le nôtre, le **Collectif insiste sur l'application instantanée du confinement méthodique et décisif.** Il s'agit d'un ensemble de mesures qui s'inspirent de notre mémoire collective de confinés occasionnels, acquise durant les villes mortes de 1992 jusqu'à la crise du NOSO. Elles ont pour but de limiter le flux des mouvements et d'assurer le service minimum de façon à ne pas mettre l'économie à terre et à permettre aux populations à faibles revenus de faire des réserves sporadiques pour les périodes d'interdiction de sortie. De façon pratique, le Collectif propose :

- l'interdiction de voyager entre les régions pendant deux semaines : seuls les camions de marchandises seront autorisés à voyager et ce, en dehors des 03 trois jours morts. Cette interdiction peut être renouvelée au besoin ;
- 03 jours de villes mortes durant la semaine (de vendredi à dimanche) : durant cette période, tous les commerces doivent fermer à l'exception des pharmacies, des hôpitaux, des commissariats, des ambulances, des pompiers, d'HYSACAM, des stations d'essence, etc. et les forces de maintien de l'ordre seront déployées pour s'assurer de l'application effective des mesures ;
- l'interdiction d'utiliser les voitures dans les périmètres des marchés ;
- la mise sur pied de la police municipale dans chaque marché ;
- l'ouverture des marchés de 8h à 14h du lundi à jeudi ;
- l'institution d'un programme de vente en fonction des types de produit : par exemple, le lundi pourrait être consacré à l'ouverture des boutiques et alimentations, le mardi à la vente des vivres frais (légumes, plantains, ignames, etc.), le mercredi aux soins du corps (salon de coiffure, etc.), le jeudi ouverture générale de tous les commerces ;
- l'interdiction de créer des attroupements de plus de trois personnes dans les lieux publics ;
- l'interdiction des cultes religieux et des rassemblements associatifs : on sait par exemple que la religion islamique autorise aux fidèles de prier chez eux en temps de pandémie (une mesure déjà appliquée dans le Golfe arabe) ;
- le couvre-feu obligatoire pour tout le monde à partir de 17 heures : immobiliser tous les contrevenants sauf les personnels de santé, de police, etc. et les personnes autorisées (femmes enceintes, malades, garde-malades) à sortir ;

- l'assistance psychologique et matérielle des familles touchées et des personnes démunies ;
- l'instauration d'un service de transport urbain (mototaxis, taxis) dans les mairies en collaboration avec les professionnels du transport privé (motos, taxis) : il s'agira de faire face aux urgences de nature médicale.

Le Collectif reste disposé à apporter plus de détails sur la mise en application de ces mesures.

4.2.1. La gestion des marchés selon le confinement méthodique

Les marchés seront gérés par les services de la mairie : services d'hygiène, police municipale, service administratif. Ils ouvriront de lundi à jeudi de 8h à 14h. Les commerçants seront autorisés à s'installer à partir de 6h, mais les clients ne pourront avoir accès qu'à 8h. Les taxes communales seront réduites au tiers et devront être payées journalièrement à l'entrée des marchés. Les commerçants pourront exercer en fonction de la programmation officielle qui aura été établie selon le principe « à chaque jour, une gamme de produits ou de services ». La police municipale se postera à l'entrée des marchés et à l'intérieur pour réguler la circulation et prévenir les attroupements. Les boutiques seront marquées des zones de distanciation sociale faites avec les moyens de nos mairies et adaptées à l'architecture de nos marchés. Les entrées dans le marché seront limitées à 13h pour permettre aux clients de regagner leur domicile et aux commerçants de ranger leurs échoppes. Des unités de police assureront la protection des commerçants en journée et patrouilleront pendant les heures de couvre-feu.

4.2.2. Les boutiques dans les quartiers

Dans les quartiers, les boutiques auront les mêmes horaires que celles des marchés. Toutefois, on devrait exiger aux tenanciers de dessiner les zones de distanciation sociale. La police municipale et les chefs de quartier pourraient s'assurer du respect de ces mesures et amenderont les contrevenants.

4.2.3. Les banques

Pour éviter les affluences au niveau des banques, on pourrait proposer aux employeurs (publics ou privés formels), dont les employés perçoivent les salaires dans des banques ou la trésorerie générale, de procéder à un virement graduel pour éviter les engorgements. Il s'agit par exemple de commencer à payer le 15 du mois et de façon séquentielle en suivant l'ordre alphabétique. Voici une petite illustration :

- le 15 avril : les salariés dont les noms commencent par A et B ;
- le 16 avril : C et D ;
- ainsi de suite...
- ... jusqu'au 25 avril : Y et Z.

De cette façon, on réduira les risques de contamination étant donné que certains jours ne seront pas ouvrables pendant la semaine et qu'il y a un couvre-feu obligatoire. Les agents de téléphonie mobile posteront au niveau des banques pour enrôler les clients au e-money.

4.2.4. Les restaurants

Les restaurants devront ouvrir de 8h à 15h. On leur imposera de mettre une bonbonne d'eau (avec robinet) et du savon à l'entrée, mais ils devront surtout mettre de la distance entre les tables pour pouvoir accueillir les clients.

4.2.5. Les services de transport

Les mairies devraient créer un service de transport en collaboration avec des particuliers (motos, taxis) qui auront été dûment identifiés. Ils seront d'astreinte et pourront travailler les trois des jours de villes mortes. Ce service devra être gratuit pour les femmes enceintes et les mairies s'assureront de maîtriser les prix. Les entreprises seront encouragées à se doter d'un service de transport s'ils n'en ont pas. Les mairies pourront jouer les intermédiaires entre elles et les professionnels certifiés.

Les camionneurs portant les marchandises pourront outrepasser, de lundi à jeudi, l'interdiction de se mouvoir d'une région à une autre en prenant simplement une fiche de signalement dans la mairie de départ. La fiche de signalement doit être conditionnée par un certificat de consultation du Covid-19 obtenu auprès d'un centre de santé agréé à délivrer ce certificat.

5. Comment former les jeunes camerounais en temps de crise ?

C'est à la fermeture systématique des écoles, tous niveaux et cycles confondus, que l'opinion publique a pu se rendre compte de la menace véritable que représente le Coronavirus pour les populations. L'État du Cameroun, comme tous les autres qui ont été frappés par la crise, est soucieux de protéger sa population en général et les plus jeunes en particulier. Toutefois, le désir de faire fonctionner les structures éducatives en temps de crise, quoiqu'il tende à assurer le droit à l'éducation, pose des questions éthiques. Plusieurs pays d'Afrique, à l'instar du Cameroun, doivent aussi faire face au retard technologique et relever le défi d'assurer les 900 heures de formation annuelle par élève recommandées par l'Unesco.

5.1. Les médias traditionnels au service de la formation

Les circulaires des ministères en charge de l'éducation ont plébiscité la radio et la télévision pour continuer la mission d'éducation assignée à l'État. Il ne s'agit pas d'une mesure nouvelle en soi puisqu'il existait des programmes destinés à compléter les formations en présentiel. Le **Collectif suggère l'accélération et l'intensification de ces mesures qui tardent à prendre corps.**

5.2. Former en ligne

Selon les avis majoritaires, elle apparaît plus adéquate pour les formations supérieures dans la mesure où une grande partie des apprenants des niveaux inférieurs souffrent d'un problème de littératie numérique. Il convient tout de même de réduire les coûts d'internet pour en faciliter l'accès, mais il serait encore plus simple de couvrir les campus d'une connexion WiFi gratuite. La mesure peut sembler osée, mais les Universités peuvent avoir des accords avec les opérateurs de téléphonie mobile. Concrètement, elles gagneraient

l'exclusivité du marché du paiement en ligne des droits universitaires et offrirait en contrepartie une connexion WiFi de qualité. Malgré les réticences et les difficultés technico-conjoncturelles, la maîtrise des outils technologiques de formation en ligne, tant chez les formateurs que chez les apprenants, s'obtiendra par essai-erreur, mais on peut espérer une fixation durable des compétences acquises. Des propositions existent déjà pour le cas du MINESEC quant à l'utilisation des applications WhatsApp, Télégram, Google Classroom, Moodle, Zoom : il suffira juste de les accompagner, car elles ne nécessitent pas des investissements lourds.

5.3. Former dans les villages

Pour faire face aux problèmes d'électricité, de connexion internet et d'absence d'un matériel informatique qui se posent avec acuité dans les villages et entravent les projets de formation en ligne, le gouvernement peut adopter une autre stratégie pour poursuivre la formation des jeunes Camerounais tout en les maintenant à la maison. **Le plus simple serait de créer une cellule pédagogique dans les mairies.** Cette cellule aura pour rôle d'élaborer des fiches pédagogiques et des cours photocopiés qui viendront compléter les enseignements reçus depuis le début de l'année jusqu'au déclenchement de la crise. Les agents de la mairie se chargeront donc de distribuer les cours photocopiés maison par maison en compagnie du personnel sanitaire. Pour ces derniers, ce sera le lieu de faire des diagnostics à domicile dans l'optique de détecter les cas suspects de Covid-19 qui n'ont pas été déclarés : on pourra ainsi leur assurer une prise en charge rapide. Dans cette opération, priorité devra être accordée aux élèves des classes d'examen. Après l'épisode de la crise, des séances légères en présentiel pourront être organisées pour consolider les savoirs acquis individuellement et en famille.

5.4. Le calendrier scolaire et académique

En fonction de l'évolution de la crise, **le calendrier scolaire et académique pourrait s'ajuster selon le principe « à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles ».** L'ennui et l'angoisse générés par les longs moments de confinement ne disparaîtront réellement qu'en renouant avec la routine habituelle. En plus, il faudrait rapidement réapprendre aux élèves le goût du travail et de l'effort : les cours de rattrapage seront un excellent remède. La reprise des cours devra se faire en douceur, notamment au primaire et au secondaire : des tiers de temps par vague restreinte de 3 heures sont préconisés. Pour ce faire, il faudrait que les ministères en charge de l'éducation préparent l'opinion à cette éventualité pour ne pas faire paraître la mesure brusque. L'État devra une fois de plus faire appel au sens du devoir patriotique des fonctionnaires (enseignants, agents de police, administrateurs...) pour éviter des revendications qui viendraient entraver le bon déroulement du processus. Pour prévenir ce type de situation, il est opportun de réfléchir sur des mesures de gestion du calendrier scolaire en période de crise. Ceci pourrait juste être ajusté pour l'adapter à tous les cas d'imprévu.

5.5. Les examens scolaires et académiques

Si le Collectif convient que les examens scolaires et académiques doivent se tenir pour ne pas retarder le cursus scolaire et académique des apprenants, il préconise néanmoins une grande prudence. Les examens scolaires et académiques doivent avoir lieu après la crise ou à un moment où elle est contenue. Dans la seconde hypothèse, on veillera à ne pas programmer plusieurs examens au même moment, à assurer la distanciation sociale dans

les salles d'examen, à faire des courtes programmations qui ne nécessitent pas des pauses, moments par excellence de brassage. Les mesures de prévention devront être strictement appliquées.

6. Avis sur les ressources et questions dans le domaine médical

La crise engendrée par le Covid-19 a mis en exergue les faiblesses de notre système de santé. Dans l'attente des jours meilleurs, on peut espérer qu'elle suscite en nous un sursaut d'orgueil qui permettra de « sortir de la grande nuit ». Mais en attendant, le Collectif encourage les efforts médiatiques du ministère de la Santé. Voici quelques avis relatifs aux polémiques dans le domaine médical.

6.1. Sur la chloroquine

L'espoir suscité par la molécule va aussi avec une part d'incertitudes dont la première est l'efficacité réelle du médicament. Les scientifiques du monde entier s'y penchent actuellement. Le Collectif est surtout sensible aux agitations populaires autour de la chloroquine et redoute qu'elles ne provoquent des automédications dangereuses avec à la clé des faux médicaments ou des pénuries incontrôlées. Il faut déjà souligner que ce produit est disponible en très petite quantité sur le marché, vu qu'il a été interdit par l'OMS depuis quelques années. La solution la plus idoine serait certes d'en produire par les laboratoires locaux, mais des mesures basiques peuvent déjà être prises pour contrôler les débordements :

- l'interdiction officielle de vendre la chloroquine sans ordonnance ;
- le contrôle des réseaux de contrebande ;
- la collaboration avec le Nigéria, la Chine ou l'Inde pour le ravitaillement en médicaments ;
- la mise à disposition d'un fonds d'urgence pour accélérer les solutions rapides à base de plantes médicinales.

6.2. Sur l'insuffisance du personnel médical

Le Collectif soutient l'initiative de recruter le personnel médical temporaire et celle qui consiste à inviter le personnel en cours d'intégration à rejoindre les unités médicales à pied d'œuvre pour lutter contre la montée en puissance du Covid-19. Outre ces mesures, nous pensons que l'on peut faire appel aux étudiants inscrits en faculté de médecine ou aux élèves infirmiers afin qu'ils intègrent les équipes de sensibilisation ou qu'ils fassent des pré-dépistages. C'est une ressource disposée à comprendre les défis de l'heure. Elle pourrait être d'une grande utilité si la situation venait à être insupportable pour le personnel soignant contractuel ou fonctionnaire.

6.3. Sur l'insuffisance des lits

En s'inspirant des mesures prises dans d'autres pays, les salles de confinement pourraient être aménagées dans des stades, dans les écoles et facultés de médecine, dans les établissements scolaires... La piste d'aménagement express des logements sociaux encore inhabités a été évoquée dans les propositions citoyennes : le Collectif pense qu'il s'agit d'une

solution adéquate en raison de leur architecture. Les lieux réquisitionnés devront être protégés du grand public et offrir un confort minimum tant aux malades, aux garde-malades qu'au personnel soignant.

6.4. La désinfection des points d'eau

À côté des mesures prises par le MINSANTÉ, on pourrait procéder à la désinfection des points d'eau financée par le fonds de crise et placée sous la responsabilité des chefs de quartier. Ces derniers s'impliqueraient aussi dans la détection des personnes arrivées nouvellement dans leur quartier.

7. Situation des prisonniers

Considérés comme en confinement involontaire, les détenus de nos prisons sont apparemment isolés de l'épidémie ambiante. Cependant, une attention particulière doit être portée sur l'état de santé des garde-prisonniers et les repas apportés aux prisonniers. Ainsi, le personnel pénitencier et les nouveaux arrivants devraient subir des tests de dépistage du Covid-19. De plus, les aliments devraient arriver par des visiteurs et un service de la prison procédera au réchauffage avant leur consommation. Les palais de justice devraient avoir des espaces réservés aux détenus lors de leur procès et les contacts entre la population et les détenus devrait être restreints.

Selon une alerte de RFI (semaine du 30 mars 2020), l'ONU, à travers son Haut-commissaire des droits de l'Homme Michèle BACHELET, recommande d'étudier la libération sous condition de certains détenus soumis à des peines légères. Nous pensons qu'une étude au cas par cas, avec présentation de garanties légales, permettrait de mettre en liberté conditionnelle de nombreux prisonniers et désengorger ainsi nos prisons et cellules. Les prisonniers qui ont déjà purgé leur peine ou qui sont à 70 % d'exécution de leur peine pourraient bénéficier d'une libération en procédure d'urgence.

8. Quelques pistes pour éviter un naufrage économique

Le Collectif recommande au Gouvernement de mettre en place un système d'équilibre qui peut aller de la suspension ou de la réduction des taxes et impôts à la subvention du carburant pour amortir les coûts et minimiser les pertes. L'État devra urgemment appuyer les collectivités locales décentralisées. Les mairies pourraient acheter des denrées non périssables auprès de certains commerçants (notamment les bayam-sallams) pour soutenir les plus nécessiteux. Les chefs de quartier pourraient être mis à contribution pour organiser des jours de distribution.

Par ailleurs, le Cameroun pourrait mobiliser son fonds de catastrophe pour soutenir l'économie. Il est vrai que le pays fait face aux guerres de part et d'autre, mais il pourrait envisager de demander l'aide et l'expertise des partenaires chinois suivant un système de partenariat équitable qui ne lèse pas les intérêts des générations futures.

Le confinement obligatoire des Camerounais qui reviennent au pays peut aussi être financé par l'instauration d'une taxe de confinement. Elle ne représente peut-être rien, mais elle peut être dissuasive et appeler tout le monde à plus de sérieux.

Les cadres et administrateurs devront accepter de perdre 50 % de leurs avantages : réduction de moitié des frais de carburant, gel d'achat des voitures de service, suspension des missions internes et externes, suspension des frais de bouche et dépenses diverses placées sous la discrétion du dirigeant, etc. C'est un effort national, il serait mieux que tout le monde y contribue.

9. Personnes ressources

Les personnes ci-dessous ont été mandatées par le Collectif pour se prononcer sur le contenu du présent rapport d'analyse. Le Collectif pourrait contribuer bénévolement à la mise en application de ces propositions s'il est consulté.

Coordination : Gilbert BABENA

Comité technique :

Abdon BEYAMA BEYAMA

Luke N. MUSONGONG

Alphonse Zozime TAMEKAMTA

MAÏMOUNATOU MOUSSA

Audrey TCHOUATCHEU Epse MINOUE

NDOUKOUO NGAMIE AHOUDOU

Benjamine ANGUSSIN

Olivier LEKEUFACK TIOKENG

Blandine TAMELO

Ophilia ABIANJI

Deris MEH

Robert MELINGUI MELONO

Dorine MBEUDOM

Rodrigue ONDOUA

Charles NJINE

Roger DJOB

Emmanuel YIMBU

Roussin LONTIO

Guy NGASSA PIEGANG

Serges ZAMBOU

Joseph BOMDA

Sylvain BAIZOUMI WAMBAE

LANGSI Dobgangha JACOB

TCHIENO MELATAGUIA

Laurent KAGHO YMELE

Yannick KOUAKEP TCHAPTCHIÉ

Louissette MAKAMTHE

Zakari ARETOUYAP